YERRES

Publication le 19/12/2024

*Affaires Culturelles et du Patrimoine*
*N° tél. : 01 80 37 20 61*
*N/Réf. : OC/BP/AA*

# DECISION N°2024/477

**OBJET : Projection du film "Gustave Caillebotte : héros discret de l'impressionisme" à la Maison Caillebotte**

Le Maire de la Commune de Yerres,

VU le Code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L.2122-22,

VU la délibération n° 2020/05/006 du Conseil Municipal de la Commune de Yerres en date du 23 mai 2020 portant délégation au Maire pour traiter certaines affaires de gestion courantes visées à l'article L.2122-22 du CGCT,

CONSIDERANT que la Municipalité organise la projection du film « Gustave Caillebotte, héros discret de l'impressionnisme » dans la salle vidéo de la Maison Caillebotte, le mercredi 18 décembre et tous les week-ends de décembre,

## D E C I D E

DE FIXER, pour le visionnage du film « Gustave Caillebotte, héros discret de l'impressionnisme », les tarifs suivants :

| | |
|---|---|
| -non Yerrois | 8 € |
| -Yerrois, sur présentation d'un justificatif, | gratuit, |

DIT que la mise en place de cette tarification sera effective une fois la présente décision exécutoire,

DIT que les recettes seront inscrites au budget de la Commune.

Fait à Yerres,
Le Maire,
Conseiller Départemental,
Signé électroniquement par
Olivier CLODONG

MAIRIE D'YERRES 91 (ESSONNE)

Le 18 décembre 2024
Olivier CLODONG

Reçu en préfecture
le 19/12/2024
Acte Exécutoire sous référence :
091-219106911-20241218-lmc19918H1-AR